



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du vendredi 19 mai 2017 (18H00)

Étaient présents :

- M. Fleury, Maire de la commune de Muzy, Mme Kerserho, adjointe au maire chargée des affaires scolaires.
- M. Bonnot, Mme Daine, Mme Vautier, Mme Gutknecht, Mme Laurent, représentants des parents d'élèves.
- Mme Douchet, Mme Hamonic, M. Méhault, enseignants. Mme Lafontaine, enseignante à Muzy l'année scolaire prochaine.

Excusés : Mme Lemancel, représentant des parents d'élèves, M. Di Giovanni, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Absent :/

Secrétaires de séance : Mme Daine

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Présentation de Mme Lafontaine, suite au départ l'année scolaire prochaine de Mme Douchet.

1. Les effectifs et la répartition dans les classes:

Pour un effectif actuel de 76 élèves,

Classe PS MS GS : 32 élèves (7 PS, 13 MS, 12 GS), avec 2 ATSEM,

Classe CP CE1 : 18 élèves (6 CP, 12 CE1),

Classe CE2 CM1 CM2 : 26 élèves (8 CE2, 9 CM1, 9 CM2).

Prévisions pour l'année scolaire 2017 2018:

Effectifs pour l'année scolaire 2017 2018: 76 élèves

PS: 11, MS: 8, GS: 12, CP: 12, CE1: 6, CE2: 11, CM1: 8, CM2: 8.

Répartition envisagée lors de conseils des maîtres, après demande de l'avis de Monsieur l'Inspecteur.

PS-MS-GS: 31, CP-CE1-CE2: 23, CE2-CM1-CM2: 22.

Répartition des classes entre les enseignants:

Mme Lafontaine en PS MS GS, Mme Hamonic en CP CE1 CE2

et M. Méhault en CE2 CM1 CM2.

Si l'effectif de la classe maternelle atteint 35 élèves une autre répartition serait proposée :

PS-MS-GS, GS-CP-CE1, CE2-CM1-CM2.

Les 12 GS iraient en CP-CE1 tous les matins sauf le mercredi, donc 30 GS CP CE1 de 9H00 à 10H00 et de 11H00 à 12H00. Les 12 GS retrouveraient les élèves de la classe maternelle l'après-midi.

Il peut y avoir d'autres emménagements dans la commune et si les effectifs augmentent, les représentants des parents comme les représentants de la mairie souhaitent l'ouverture d'une classe. Il y a également un nombre de naissances important dans la commune.

Les élèves de maternelle étant nombreux, la présence des deux ATSEM, pendant un maximum de temps, est importante pour permettre le bon fonctionnement de la classe.

2. Le temps d'enseignement et le temps périscolaire :

Les horaires d'enseignement pour l'année scolaire 2017-2018

Classes maternelle et élémentaires :

Lundi, mardi : 9H00-12H00 et 13H30-16H30,

mercredi : 9H00-12H00, jeudi, vendredi : 9H00-12H00, 13H30-15H00.

Le temps périscolaire des élèves des classes maternelle et élémentaires :

Jeudi et vendredi : 15H00-16H30

Pour l'instant, les activités des TAP sont financées à 33% par les parents, 50% par la commune et le reste par l'état. Monsieur le Maire précise qu'avec les directives dont on dispose, on continue comme maintenant.

Les représentants des parents sont partagés, certains choisissent le retour à la semaine de quatre jours pour diminuer la fatigue de leurs enfants et d'autres soulignent que les TAP permettent aux enfants de découvrir d'autres activités.

Les activités proposées lors des TAP: du théâtre avec M. Kirch, de la peinture avec Mme Bonneau, du sport avec M. Provost, la course d'orientation, le cirque, les danses du monde avec les animatrices de l'Association Sportive Culturelle de Mézières en Drouais, des ateliers cuisine, jardinage, danse, activité manuelle avec Mme Vicomte et Mme Gallois...

Bilan des Activités périscolaires : La fréquentation est importante, puisque seulement trois élèves ne participent pas aux activités. Les activités proposées sont de bonne qualité. Les enfants sont contents de participer aux différentes activités. Une réunion du comité de pilotage des TAP aura lieu le 8 juin prochain.

Le temps périscolaire :

La garderie est fixée de 7H30 à 8H50 et de 16H30 à 18H30.

Le mercredi : A Muzy, le centre de loisirs Cristal organise le repas du midi et des activités l'après-midi. Il y a des incertitudes sur la reconduction de cet accueil le mercredi après-midi, en fonction des subventions intercommunales.

3. Le budget de l'école :

Un VPI a été installé dans la classe maternelle, deux nouveaux ordinateurs ont été achetés pour les classes élémentaires et un budget exceptionnel livres de 840 € a été alloué. Un potager a été créé derrière la classe maternelle. Il y a beaucoup d'investissement du personnel communal, les agents municipaux ont accompagné au mieux l'installation du VPI et la réalisation du potager. Mme Vicomte remplace Mme Gallois avec dynamisme.

Pour l'année scolaire 2017-2018 (du 1^{er} août au 31 juillet):

Une somme de **70€ (54,40 + 15,60)**, par élève et par an est allouée à l'école :

54,40€ pour les fournitures scolaires (43€) et les photocopies (11,40€). Les sommes non dépensées en année N sont reportées en année N+1.

15,60€ pour le transport exclusivement (hors déplacements piscine). Les sommes non dépensées en année N ne sont pas reportées en année N+1. Le budget transport est fixe et ne peut servir à autre chose, mais il peut être complété par un autre budget. Le spectacle de Noël est financé par la mairie, la mise à jour de la pharmacie de l'école : 16€20 par enfant.

Le nombre d'élèves de référence est celui des élèves inscrits au 10 septembre.

Il reste actuellement, 180 € sur le budget fournitures scolaires et 121€94 pour le budget manuel.

L'activité piscine reprendra pour les deux classes élémentaires à la piscine de Vernouillet, le mardi après-midi, de septembre à janvier.

A partir de début juin, des commandes peuvent être réalisées sur le budget 2017 2018.

4. Les activités de l'école:

➤ Le 27 mars les élèves de maternelle sont allés au musée de Dreux et ont travaillé sur le thème des saisons.

➤ Pour sensibiliser les élèves au développement durable, une classe d'eau a été organisée pour les élèves de la classe CP-CE1 : pendant une semaine, ils ont été sensibilisés à différentes thématiques autour de l'eau, la biodiversité, le cycle de l'eau dans la nature, le cycle de l'eau domestique... Ils ont visité la station d'épuration de Dreux, effectué une pêche de macro invertébrés dans la rivière, il y a eu trois intervenants dans la classe dont M. Fleury. La semaine classe d'eau a été clôturée par une exposition des travaux des enfants le samedi matin. Un premier « troc plantes » a également été organisé.

➤ Le 4 mai les élèves du CP-CE1 sont allés au Paléospace et ils ont cherché des fossiles sur la plage de Villers sur mer. Nous avons rencontré les élèves de GS CP de Saint-Germain sur Avre et organisé une correspondance scolaire.

➤ Du 22 mai au 24 mai, les élèves de CE2 CM1 CM2 iront au Mesnil sous Jumièges. Différentes activités seront proposées : vélo, cerf-volant, course d'orientation et visite de la ferme fruitière.

➤ Le 12 juin les élèves de maternelle iront visiter les jardins d'Imbermai.

➤ Le 9 juin, dans le cadre de la liaison CM2-6^{ième}, les CM2 iront au collège de Taugourdeau.

➤ Le projet ruche est réactualisé pour permettre aux élèves de la classe de Mme Douchet d'observer, fin juin, les abeilles nouvellement installées dans la ruche, des ateliers sont organisés avec M. et Mme Lamasou. Ce projet, qui présente un intérêt pédagogique et environnemental important, sera pérennisé l'année prochaine.

5. La fête de l'école :

La fête de l'école est organisée par l'OCCE 27. Une autorisation préfectorale et une autorisation municipale sont demandées. Le groupe de parents s'occupant de la fête de l'école aura besoin de volontaires pour les aider dans l'organisation, le montage et démontage des stands, recherches de lots, surveillance de l'entrée de l'école. L'année prochaine, il est envisagé d'utiliser l'assurance de l'association familiale. Monsieur Méhault rappelle que l'école est un endroit protégé, qui est donc un espace sans alcool et non fumeur. Il est dangereux pour les enfants d'associer un moment festif avec la consommation d'alcool.

Monsieur Bidard, agent municipal de la commune, a créé des nouveaux jeux pour la fête de l'école.

Les demandes de dons ont été distribuées dans les boîtes aux lettres de la commune, par des parents de l'école.

La distribution aux élèves de livres financés par la coopérative scolaire est maintenue cette année, les livres seront distribués lors des olympiades, le mardi 4 juillet.

Les bénéfices de la fête de l'école et les dons des donateurs de la commune, sont reversés à la coopérative scolaire, qui permet l'organisation des activités pour les élèves de l'école.

La fête de l'école se déroulera le samedi 24 juin après-midi, elle aura pour thème les saisons, les intervenants NAP participeront à la fête de l'école.

6. Questions diverses :

Mme Gaffé, Assistante Vie Scolaire est présente dans l'école depuis le 2 mai, pour remédier aux difficultés d'un élève. Mme Gaffé aide également les élèves en difficulté des autres classes.

Nous n'avons pour l'instant pas de suite à l'enquête sur l'enseignement de langues étrangères. Des élèves ont choisi le Portugais, l'Italien ou l'Arabe parmi les choix proposés.

Mme Kerseho indique que nous sommes ravis d'accueillir Mme Lafontaine, mais que nous regrettons fortement le départ de Mme Douchet, toujours agréable, dynamique.

Le « frigo livres », présent sur le parking, permet l'échange de livres.

La réouverture de la deuxième entrée du parking n'est pas envisagée pour l'instant, car sa fermeture a permis une diminution des nuisances autour de l'école.

Le vendredi 26 mai, correspondant au pont de l'ascension, les élèves n'auront pas classe.

L'école se termine le vendredi 7 juillet, la présence des élèves est donc obligatoire jusqu'à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé et après remerciements à l'ensemble des participants, la séance est levée à 19H45.

A Muzy, le 19 mai 2017

La commune de Muzy représentée par: M. Fleury, Mme Kerseho,

Les parents d'élèves représentés par:

M. Bonnot, Mme Vautier, Mme Daine, Mme Gutknecht, Mme Laurent.

L'équipe enseignante représentée par:

Mme Douchet, Mme Hamonic, M. Méhault.